

Clermont-Ferrand, le 28/08/2025

Mesdames, et Messieurs Membres du bureau exécutif

Pour information : Salariés de la ligue ARA Volley-ball

CR du BE n°6 du 30 Juillet 2025 en visioconférence

- ✓ Présents : Elsa Durieux, Véronique Frelat, Céline Desmoulins, Olivier Verdet, Cédric Partouche, Julien Verney, Daniel Maisonnial et Jean Claude Savoy.

1 - Planning des AG

Une demande va être faite pour organiser l'AG financière à Meyzieu le 6 Décembre au Matin. En cas d'impossibilité d'organisation par Meyzieu une demande sera faite à un autre club du bassin lyonnais ou de la Loire afin de réduire les déplacements pour les clubs.
Il est également prévu d'organiser l'AG Ordinaire le 27 juin 2026, plutôt sur Villars.

2 - Planning des BE et CODIR

- CODIR 1 : LUNDI 15/9 - 20H30
- CODIR 2 : MERCREDI 26/11- 20H30
- CODIR 3 : SAMEDI 7/3 - 9H30
- CODIR 4 : MERCREDI 27/5 - 20H30

- BE1 : LUNDI 8/9 - 20H30
- BE2 : MERCREDI 8/10 - 20H30
- BE3 : SAMEDI 8/11 - 8H30
- BE4 : LUNDI 15/12 -- 20H30
- BE5 : MERCREDI 21/1 - 20H30
- BE6 : SAMEDI 21/2 - 8H30
- BE7 : LUNDI 23/3 - 20H30
- BE8 : MERCREDI 22/4 - 20H30
- BE9 : LUNDI 11/5 - 20H30
- BE10 : SAMEDI 13/6 (PRESENTIEL ? horaires à confirmer)

3 – Fonctionnement apprentis DEJEPS et comptage des heures :

Benjamin Sue a fini son contrat sans assurer l'ensemble de son temps de travail (manque environ 120 heures). Il nous faudra donc être plus attentifs et prévoyants à l'avenir sur le suivi des heures des apprentis sur Kelio.



4 - Demandes de mise à disposition des techniciens de la Ligue.

Nous avons eu une demande de mise à disposition pour S. Goudal, mais notre proposition tarifaire a été refusée.

L'ESCV devrait reconduire sa demande mise à disposition de S. Lurol pour un volume de 8h/semaine.

Pour rappel, les clubs peuvent demander une convention de mise à disposition des salariés à la ligue (Environ 20€ de l'heure et frais de déplacement à 0,35€ du km).

5 – Divers

Machine à ballon : demande du pôle masculin pour une machine (Devis à 5200 euros environ). Pour l'instant cet achat n'a pas été budgétisé. Un achat pour Septembre 2026 pourrait être envisagé. D'ici là il faudra vérifier la possibilité de la laisser sur place et les coûts de l'assurance.

RPE : La sportive travaille sur les RPE qui seront envoyés au BE durant le mois d'août puis envoyés aux clubs début Septembre. Un travail est à prévoir pour la vérification des DAF par un des salariés de la ligue. Ce travail pourrait être proposé à Sandrine Lurol qui est impliquée dans la formation de cadres et qui pourrait partir de ce travail de recensement pour bâtir des actions de formation.

Mail concernant les finales Beach AURA :

La période de validité d'une licence de la FF Volley est du 1^{er} Septembre au 31 Août. Pour participer à une compétition Beach au mois d'Aout un(e) licencié(e) doit donc forcément présenter une licence 24-25 avec une DHO valable pour le jour de la compétition (il n'est donc pas possible d'utiliser une licence 25-26 dont la DHO démarre au 1^{er} Septembre).

La séance est levée à 20h20

Le secrétaire de séance.

Julien VERNEY